

# L'ÉTAT DE LA SANTÉ MENTALE

## AU CANADA 2024

Portrait de la situation en matière de **santé mentale**,  
**de dépendances et de santé liée à l'utilisation de substances**



### «L'état de la santé mentale au Canada 2024», de quoi s'agit-il?

Dans un rapport unique en son genre, l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) brosse un tableau du système de santé mentale, mettant en évidence ses faiblesses et ses échecs, et rend compte de comment les gens se portent dans l'ensemble du pays.

L'état de la santé mentale au Canada 2024 est un compte rendu détaillé des choix faits par les gouvernements et de sombres réalités auxquelles la population est confrontée en matière de soins de santé mentale et de santé liée à l'utilisation de substances.

Le système de soins de santé universels a considérablement négligé la santé mentale, et ce, depuis la mise sur pied du régime d'assurance-maladie il y a quarante ans. Après une succession de six gouvernements fédéraux, la situation persiste, et ce sont les Canadiennes et les Canadiens qui en font les frais – parfois, en le payant de leur vie.

### Conclusions du rapport L'état de la santé mentale au Canada 2024

- La santé mentale de la population canadienne est trois fois plus précaire qu'avant la pandémie, et des millions de personnes ne parviennent pas à obtenir les soins dont elles ont besoin. On observe un nombre alarmant de décès attribuables au suicide, en particulier dans les régions nordiques, et à l'utilisation de drogues toxiques.
- Aucune province ni aucun territoire ne consacre suffisamment de fonds à la santé mentale, en partie parce que rien ne les y oblige. En moyenne, les provinces et les territoires n'allouent que 6,3 % de leur budget global de santé à la santé mentale. Cette part de leur budget devrait être de l'ordre de 12 %.
- Les gens reçoivent des soins radicalement différents selon leur province ou territoire de résidence, et leur situation est particulièrement préoccupante à certains endroits, comme dans les régions nordiques et rurales.
- La pénurie de psychiatres ainsi que d'autres intervenantes et intervenants en santé mentale fait en sorte que des personnes n'obtiennent pas de soins au moment et à l'endroit où elles en ont besoin.
- Ce n'est pas un sujet attirant, mais il nous faut plus de données sur la santé mentale! Sans mesures adéquates, nous ne pouvons pas améliorer les choses; les données que le Canada collecte actuellement sur le système de santé mentale et la manière dont celui-ci nous affecte sont insuffisantes.

L'ACSM a également pris acte de certains foyers d'innovation dont l'ensemble du pays pourrait bénéficier, notamment :

- Un engagement envers les soins de santé mentale gratuits et universels en Nouvelle-Écosse;
- Des équipes mobiles d'intervention en situation de crise menées par des membres de la population civile plutôt que par la police;
- Du personnel auxiliaire inuit formé pour offrir des soins;
- Des services de santé mentale à accès rapide;
- Des centres de mieux-être pour les jeunes et les populations rurales qui rassemblent les services sociaux et de santé.

Le rapport de l'ACSM propose également aux décideurs une feuille de route pour réformer le système de santé mentale et optimiser sa capacité à soutenir la santé mentale de la population canadienne.

### **Le gouvernement du Canada doit :**

- Investir 12 % des dépenses de santé dans les soins en matière de santé mentale, de dépendance et d'utilisation de substances (SMDUS);
- Inclure les soins de santé mentale dans la législation fédérale afin de garantir leur financement;
- Éliminer la pauvreté, qui fait partie des facteurs d'une santé mentale précaire, et veiller à ce que les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale disposent d'un logement et de revenus décentes;
- Rehausser la qualité de ses données et en collecter davantage, afin d'améliorer le système de soins de santé mentale, ainsi que la santé mentale de la population canadienne.

Vous aimeriez en savoir plus?

[acsm.ca/edsm](https://acsm.ca/edsm)